

De plus que tout cela la France de
 compléter la carte grecque
 Je te prie donc d'écrire à Colletien lui
 disant qu'il te ferait plaisir en appuyant la
 demande du gouverneur grec auprès de M^{al}
 Sault & du h^{al} Pelet : Colletien
 en son argument à faire valoir auprès d'eux.
 C'est sous les noms de M^{al} Sault et du h^{al}
 Pelet que la Carte a paru. Le titre
 de la Carte le dit expressément. ^{x qu'il leur dise que}
 cela fera honneur à la France de ne pas laisser incomplète la Carte de la Grèce.
 peut aussi parler à M^r Guizot qui a répondu
 à M^r de Lagrene en lui demandant la différence
 des soldes de la Carte de France et de la Carte de Grèce.

Tu m'as dit que Kharrathi te rend
 à midi pointon après d'un fait le plan :
 Je ne peux pas encore parler de Campagne à
 mon illustre épouse, qui ~~me~~ a eu une bonne
 raison : Mais le moment venu, c'est
 à dire le mois de Mai, et la chaleur et la
 fraîcheur, & alors il sera facile de lui
 persuader de passer 3 semaines dans un mois
 à Kharrathi, dans la verdure —

Athènes 20 Mars 1847,

22

Mon cher Roupin,

Je te prie de me rendre un service et tu es un Cancre.
Si tu ne le fais pas : je sais que le temps ton très
court, mais n'importe, tu dois écrire — D'ailleurs
tu ne te compromettas pas, comme tu vas voir. —

Le Gouvernement grec a écrit, au Ministre, au Gouvernement
français à peu près en ces termes : « Le Gouvernement
grec, en témoignage au Gouvernement français, des regrets de ce que la
nécessité de faire face aux exigences de l'exercice de 1847,
ne lui permet pas de continuer plus longtemps à la
charge la solde des officiers français travaillant à la carte,
exprime le désir que la France fasse arrimer à
ses frais la Carte de la Grèce, cette œuvre dont
l'idée et l'exécution sont dûes au Philhellénisme
de la France » puis on faisait quelque

compliment sur les Français. — M. de Lagrené
a transmis cette demande et l'a approuvée : M.
Guizot a répondu à M. de Lagrené et lui demande
quel succéderait il y aura p. le Budget de la France :
M. de Lagrené répond aujourd'hui : qu'à la
Carte de France les officiers recevaient 1300^{fr} par an.
Ici ils recevraient 6400^{fr}. C'est donc 1300^{fr}
de différence ; à 30 officiers pour deux ans, c'est 7800^{fr}.